

N° : DE/46/8.5/11.07.2022-14

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	16
Présents	27	Absents non représentés :	4
<b>VOTANTS</b>			<b>43</b>

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des fêtes à Sorgues, le 11 juillet 2022, après convocation légale reçue le 05 juillet 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

**Étaient présents :**

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M Patrice DE CAMARET, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, Mme Valérie PEYRACHE, M Bernard RIGEADE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE,

**Étaient Absents représentés :**

Mme Carine BLANC TESTE (pouvoir donné à Mme Chantal GONNET-OLIVI), Mme Nadège BOISSIN (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), Mme Cindy CLOP (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), M. Laurent COMTAT (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), Mme Aurélie DEVEZE (pouvoir donné à Mme Annie MILLET), Mme Isabelle DUCRY, (pouvoir donné à M. Jean BERARD), Mme Florence GUILLAUME, (pouvoir donné à M. Patrice DE CAMARET), M. Samuel MONTGERMONT (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), M. Marc MOSSÉ, (pouvoir donné à M. Michel TERRISSE), M. Christophe MOURGEON, (pouvoir donné à M. Mario HARELLE), M. Guillaume PASCAL (pouvoir donné à M. Fulgencio BERNAL), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), Mme Sylviane VERGIER (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), Mme Aurélie VERNHES (pouvoir donné à M. Didier CARLE), M. Gêrôme VIAU (pouvoir donné à Mme Valérie PEYRACHE).

**Étaient Absents non représentés :**

Mme Patricia COURTIER, Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Jean-Claude RUSCELLI

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : **M. Thierry ROUX** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Bilan du stock foncier détenu par l'Établissement Public Foncier  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Monsieur Didier CARLE, Vice-Président rappelle à l'assemblée que la Communauté Les Sorgues du Comtat et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé les 11 et 17 octobre 2016 une convention opérationnelle Habitat à caractère multi-sites dont l'échéance est au 31/12/2022.

Cette convention a pour objet d'accompagner les Sorgues du Comtat dans la réalisation de ses objectifs en matière de production de logements, dont les logements aidés.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION 99\_DE-064-2484#0293-20220711-DE11072022\_  
LES SORGUES DU COMTAT

Dans ce cadre, la Communauté sollicite l'EPF PACA pour une mission d'acquisition foncière et de portage foncier des opportunités qui se présentent et répondant à des critères de localisation et d'économie d'espace, en vue d'une mise en œuvre opérationnelle à court terme.

Au vu des termes de cette convention, l'EPF PACA a transmis à la Communauté d'Agglomération un état détaillé des biens en stock détenus au 31/12/2021, ci-joint et qui s'élève à 1 700 300,00 €.

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

VU la Convention habitat à caractère multi-sites n°2 signée entre la Communauté Les Sorgues du Comtat et l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur les 11 et 17 octobre 2016 ;

VU la liste des biens en stock détenus au 31/12/2021 ;

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Didier CARLE, Vice-Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**PREND ACTE** du bilan du stock foncier détenu par l'EPF PACA au 31/12/2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté D'Agglomération  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**



**Garant**                      **Libellé convention**                      **Date d'échéance**

CC SORGUES DU COMTAT                      Convention habitat à caractère multi-sites n° 2 Communauté de communes des sorgues du COMTAT                      31/12/2022

Commune	Libellé de l'opération	Code Convention	N° Acquisition	Date de l'acte	Montant Acte	N° Cession	Montant cédé	Date cession	Montant en stock
PERNES-LES-FONTAINES	Audifrère	CF849113M	002243	02/02/2021	300 000,00		0,00		300 000,00
PERNES-LES-FONTAINES	GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS	CF849113M	001865	21/05/2019	390 000,00		0,00		390 000,00
PERNES-LES-FONTAINES	La Coucourelle	CF849113M	002135	15/09/2020	640 300,00		0,00		640 300,00
PERNES-LES-FONTAINES	La Coucourelle	CF849113M	002205	15/12/2020	370 000,00		0,00		370 000,00
<b>Total</b>					<b>1 700 300,00</b>		<b>0,00</b>		<b>1 700 300,00</b>

